



BREIZ SANTEL

Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons
Printemps-Été 2011 - N° 220 - 3 €

Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Président François Eeckman

Contact

Adresse de correspondance :
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage
Tél. : 02 97 24 74 50
site internet : www.breizsantel.org

Bulletin d'information
Directeur de la publication
François Eeckman

Commission paritaire n° 59441

Conception
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester



Ce qu'est Breiz Santel

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, mouvement pour la protection du patrimoine religieux breton, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les édifices religieux, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines. en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-même ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'actions efficaces que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les route du "Tro Breiz". Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour la "beauté sacrée de la Bretagne".

EN COUVERTURE :

Saint Modet (Bois polychrome XVIII^e) - chapelle Saint-Sébastien à Saint-Ségol (29)

E

n guise de préambule



Bien que le fichier des adhérents ait été soigneusement revu, corrigé et mis à jour avant l'expédition du bulletin de 2010 (n° 218-219), nous avons encore eu à déplorer un nombre trop important de retours.

Certains sont inexplicables - on serait tenté d'écrire "inexcusables" - : ainsi ne paraissent pas connus des services postaux la Préfecture de Région, à Rennes !, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bretagne (Rennes également !!),... non plus qu'Ouest-France (Rennes encore !!!).

D'autres dénotent à tout le moins un manque de bonne volonté de la part des services ou préposés chargés de l'acheminement du courrier.

D'autres enfin (les plus nombreux, il est vrai) sont imputables à des erreurs sur les étiquettes-adresse.

C'est la raison pour laquelle, mettant à profit la convocation à l'assemblée générale 2011 - assemblée dont le présent bulletin se fait l'écho -, nous vous avons demandé **de remplir très lisiblement et complètement la "fiche d'identification" que nous y avons jointe, et de nous la retourner.**

Merci à tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu le faire.

Que ceux qui l'auraient oubliée veuillent bien y consacrer toute affaire cessante les deux minutes que cela nécessite, et n'omettent pas de la poster. Ainsi aurons-nous enfin un fichier fiable...

A leur intention, un exemplaire de la fiche en question, détachable, a été inséré en page centrale.

Les adhérents ou abonnés qui l'ont déjà remplie et retournée ne sont bien évidemment pas concernés par ce rappel.

Ces quelques renseignements élémentaires nous sont soit indispensables (adresse précise, n° de téléphone, adresse internet pour ceux qui en ont une), soit utiles (année de naissance, profession...) ; et, bien entendu, vous pouvez être assurés de ce que, ainsi constitué, ce fichier ne sera utilisé que par Breiz Santel, et exclusivement pour ses besoins propres.

Un peu plus fourni que le précédent, le bulletin que vous avez entre les mains sera malheureusement le seul à paraître pour 2011.

Sachant que notre trésorier, Pierre Le Grogne, nous a quittés (voir en fin de bulletin), et qu'il me revient, faute de mieux, d'assurer l'intérim, vous pardonneriez, j'en suis convaincu, ce ralentissement de la cadence de parution, que j'espère temporaire.

Vingt années durant, Marie-Aimée Bernard, aujourd'hui présidente honoraire, a réussi, contre vents et marées, avec une régularité dont elle peut être fière, à faire paraître trois numéros par an (printemps, été et automne-hiver, ce dernier, parfois un peu plus étoffé,

portant un numéro double). On mesure aisément le travail que cela représente.

Eu égard à la "baisse de régime" évoquée ci-dessus, il a été décidé d'en revenir à une numérotation simple, et ce indépendamment du nombre de pages.

Bonne lecture de ce bulletin, nos excuses à ceux qui, bien qu'abonnés (souvent d'ailleurs de longue date !), n'ont pas reçu le précédent, que nous leur adressons avec le présent envoi, ou leur ferons parvenir dès que la bonne adresse nous sera connue.

François Eeckman.



*Pluméliau (Morbihan) - Chapelle Saint-Nicolas-des-Eaux
Corniches intérieures, transept Nord, côté Ouest, 1^o du Nord.*

© Dessins de Léo Goas, Architecte du Patrimoine.

Les autres "frises" reproduites dans ce numéro sont de même source.

Adresse postale

Jusqu'à nouvel ordre, elle demeure inchangée : B.P. 22, 56260 LARMOR-PLAGE

Téléphone

Le fonctionnement du numéro d'appel 02 97 65 46 90 est suspendu dans l'attente du transfert de la ligne (avec, si possible, maintien du numéro).

Lorsque le transfert aura eu lieu, information en sera donnée dans le bulletin.

Un numéro opérationnel : 02 97 24 74 50 (François Eeckman). En cas d'absence, laissez un message indiquant le but de votre appel, ainsi que vos coordonnées si vous souhaitez être rappelé.

Adresse courrier électronique (internet)

En projet.

Elle sera indiquée dans le prochain bulletin.

Site internet : www.breizsantel.org

Saviez vous que Breiz Santel a un site internet ?

Créé par Louis Bernard, fils de notre présidente honoraire, ce site, très bien présenté, attractif, peut être consulté librement.

On y trouve les informations utiles sur l'association, des reportages consacrés à quelques uns des nombreux chantiers de restauration qui ont eu lieu ces dernières années, une carte permettant de localiser l'ensemble des actions menées, en près de soixante ans d'existence, sur les cinq départements de la Bretagne historique...

Consultez-le, ou, si vous n'avez pas de connexion internet, demandez qu'on vous le montre. Puis recommandez-le à vos amis et connaissances : c'est une excellente vitrine pour faire connaître Breiz Santel.

Faites-nous part de votre appréciation, de vos suggestions, de vos remarques.



Pour le bon acheminement du courrier ...

Amis lecteurs, **vérifiez que vos adresses sont correctement libellées.**

Si ce n'est pas le cas, faites-nous part des corrections ou modifications à apporter.

Et, si des amis se plaignent de n'avoir pas reçu tel ou tel numéro du bulletin, dites-leur de faire de même.

Précisions au sujet de l'adhésion-abonnement

L'adhésion (ou son renouvellement) comprend l'abonnement **et vaut pour l'année civile.**

La cotisation est à régler à partir du 1^{er} janvier (surtout pas avant !) de l'année au titre de laquelle le renouvellement intervient, et si possible au cours du 1^{er} trimestre.

Pour 2012, comme indiqué dans le compte-rendu de la dernière assemblée générale, il conviendra d'**attendre l'appel de cotisation** (voir la question des reçus évoquée dans ce compte-rendu).



*Les membres de l'assemblée
devant la chapelle de Melgven*

Notre avant-dernière assemblée générale a eu lieu en Finistère, à Bannalec, le 9 septembre 2010, dans une salle municipale gracieusement mise à notre disposition, en présence de M. Youn ANDRÉ, maire, de M. Yvon LE BRIS, conseiller général, et du père François CALVEZ, nouveau curé en instance d'installation, qui ont tour à tour prononcé quelques mots de présentation de leur commune et d'accueil des adhérents au nombre d'une trentaine, soit un peu moins qu'à l'ordinaire.

La journée avait été soigneusement organisée sur place par Mme LE NAOUR, présidente de l'association "Chapelles de Cornouaille", assistée de son mari et de quelques bénévoles de leur entourage.

Comme à l'ordinaire, la matinée a été consacrée à l'assemblée statutaire, laquelle n'appelle pas de commentaires particuliers, sinon au titre des questions diverses :

Dans le cadre de la discussion qui avait trait aux moyens à mettre en œuvre pour recruter de nouveaux adhérents, en particulier des jeunes, qui représentent indéniablement la relève à défaut de laquelle toute association est vouée à disparaître à plus ou moins brève échéance, une personne de l'assistance a en effet soulevé la question de savoir s'il ne serait pas opportun de prévoir une dispense de cotisation au bénéfice de certains ou de telle ou telle catégorie de nouveaux adhérents.

Cette interrogation, parfaitement pertinente, méritait d'être débattue, ce qui fut le cas.

On résumera les débats de la manière suivante : "S'il est vrai que le versement d'une cotisation ne relève pas d'une obligation légale, mais seulement des statuts (en l'occurrence l'article 3), et s'il est toujours envisageable d'y apporter toute modification qui apparaît souhaitable, l'opportunité d'une telle

dispense se heurte principalement à trois objections :

- la première étant que les cotisations sont appelées à couvrir, au moins pour partie, les frais de fonctionnement, et qu'elles ont, de ce point de vue, une certaine "utilité" ;
- la seconde, que le montant de la cotisation-abonnement, modeste (20 €), mais que l'on pourrait envisager de réduire encore si cela s'avère nécessaire, n'est pas, en soi, véritablement dissuasif ...
- la troisième, que le versement de "quelque chose", même d'une somme symbolique, a, par rapport à la dispense, l'immense avantage de constituer une manifestation non équivoque d'"adhésion", au sens large du terme, en ce qu'il est le signe - sinon la preuve - d'un engagement, qui est l'essence même du mouvement associatif."

Quant au déroulement de l'après midi, voici la relation qu'en fait un participant :

"Vers quinze heures, après un repas bien préparé et bien servi, nous gagnons le car qui

nous conduit à la chapelle de Coat an Poudou (Le bois des pots), en Melgven, chapelle du XVI^e siècle, sur la toute du Tro Breiz.

Nous pénétrons dans la chapelle par la porte Sud après avoir admiré des corniches de fausses gargouilles et un grand porche à l'accolade fleuronée, et découvrons l'intérieur sous la conduite éclairée de Mme Le Naour, qui passionne son auditoire, tant elle est imprégnée de son sujet.

Puis c'est la chapelle de Trébalay qui nous accueille.

D'époque XVI^e et XVII^e, ruinée en 1943 et en 1987 (où elle perdit son clocheton), entièrement et habilement reconstruite par un comité d'amis et de bénévoles, elle est remarquable par ses autels, ornés de magnifiques bouquets, ses colonnes, sa charpente et son baptistère qui repose sur une colonne gallo-romaine très intéressante.

La visite s'est achevée par une collation prise sur les lieux, préparée par l'équipe de M. et Mme Le Naour que nous remercions très chaleureusement pour cette journée très réussie et très appréciée.

La chapelle de Coat an Poudou en Melgven.



F.E.

*Chapelle de Rosquelfen
et son enclos. (Laniscat).*



Cette année, c'est dans les Côtes-d'Armor, à Saint-Nicolas du Pélem, que s'est tenue notre assemblée générale, le rendez-vous ayant été fixé à l'auberge du Kreisker où une salle a été mise à notre disposition. Une trentaine d'adhérents avaient fait le déplacement ; 117 avaient donné pouvoir.

Matinée : Assemblée statutaire

Le rapport d'activité a passé en revue les actions menées au cours de l'année 2010, les sollicitations reçues et les aides ponctuelles apportées aux chantiers où nous sommes intervenus à un titre ou à un autre :

Lannion : chapelle Saint-Marc ;

Trébrivan : chapelle Sainte-Anne ;

Laniscat : chapelle de Rosquelfen ;

Saint-Nicolas du Pélem : oratoire Saint-Joseph de Kerhuel.

Après quoi lecture a été donnée du rapport financier, établi par le trésorier, Pierre Le Grogneq, lequel, malade depuis plusieurs mois, n'avait pu se joindre à nous.

Mis aux voix, ces deux rapports ont été adoptés.

Il a ensuite été procédé au renouvellement partiel du conseil d'administration (le tiers sortant 2011, ainsi que, pour régularisation, celui de 2010).

Tous les sortants ont été réélus, à l'exception de Michel Duval, qui, après de nombreux mandats, avait fait part de son souhait de ne pas se représenter, mais que nous tenons à remercier chaleureusement pour les nombreuses années qu'au service de Breiz Santel il a passées au Conseil.

A l'issue du vote, celui-ci se trouve composé de (cités dans l'ordre alphabétique) :

- Jacques Arnould,
- Marie-Aimée Bernard, présidente honoraire,
- François Eeckman, président et trésorier par intérim,
- Dominique de Lafforest,
- Pierre Le Grogneec, trésorier,
- Désiré Le Picot,
- Marie-Madeleine Martinie,
- François Naourès, vice-président et secrétaire,
- Marie-Alix de Penguilly,
- Christian Trillat.

A noter qu'à la suite du décès, survenu le 8 mai dernier, de Pierre Le Grogneec, trésorier en titre, la fonction est assurée jusqu'à nouvel ordre par le président, situation de fait entérinée par le conseil d'administration le 11 juin suivant.

Inutile de préciser que nous espérons vivement trouver un(e) trésorier(ère) et un(e) secrétaire, ce qui permettrait de mieux répartir le travail et de décharger d'autant ceux qui assument actuellement ces fonctions en plus de la leur...

Il nous manque également un délégué en Finistère, poste vacant depuis la disparition du Frère Daniélou.

Puisse cet appel être entendu !

Non sans rapport avec ce qui précède, c'est une fois de plus le problème préoccupant de la relève, problème commun à bien des associations, qui a été évoqué : difficile, c'est vrai, de s'investir lorsque l'activité professionnelle ne laisse que peu de temps ; mais difficile aussi, lorsque l'on est "jeune" retraité, d'accepter l'amputation au moins partielle (parfois davantage...) d'une liberté nouvellement acquise dont on souhaite légitimement profiter un peu... de son vivant !

Il faut dire aussi que, de ce point de vue non plus, la société de consommation dans laquelle nous baignons ne favorise pas la chose ...

*Une partie de l'assistance
lors de l'assemblée générale.*





*La découverte
de l'église paroissiale
de Saint-Nicolas-du Pelem
avec M. Henry de Boisboissel.*

La Piéta de l'église paroissiale

Au titre des "questions diverses" a été abordé le sujet de l'établissement des reçus.

Après discussion, il a été décidé que l'on continuerait de délivrer systématiquement un reçu pour toute adhésion souscrite au titre de 2010 et de 2011.

Pour la cotisation 2012, il conviendra d'attendre l'appel de cotisation : l'adhérent sera invité à y indiquer s'il souhaite recevoir un reçu, et, dans ce cas, à joindre une enveloppe non affranchie libellée à ses nom et adresse. Chacun comprendra que cette façon de procéder ne vise pas à faire l'économie du timbre (puisque c'est B.S. qui affranchira) mais de faciliter d'autant le travail du préposé à l'établissement et à l'envoi des reçus.

N.B. : En réponse à une question récurrente, rappelons que le reçu, qui permet de prétendre à une réduction d'impôt selon les dispositions fiscales en vigueur, est établi pour la différence entre le montant du versement et celui du coût annuel du bulletin (impression, acheminement) lequel est estimé forfaitairement à 9 € (indépendamment, donc, du nombre de parutions) ; et non pour la totalité de la somme versée.

Ainsi, pour un versement de 30 €, il sera établi et délivré un reçu pour 21 €, c'est à dire la part de ce versement considérée fiscalement comme don.

Fin de la matinée et après-midi

A l'issue de l'assemblée statutaire, nous avons pris le chemin de l'église paroissiale que M. Henry de Boisboissel nous a fait découvrir à travers des commentaires très intéressants sur l'histoire comme sur le contenu de cet édifice qui, bien que de dimensions importantes, n'est autre que l'ancienne chapelle du château, et qui recèle, entre autres éléments remarquables, un vitrail représentant la passion, daté de 1470, ainsi qu'une piéta, de belle facture, très émouvante.

Après cette visite - merci à M. de Boisboissel -, nous sommes montés, en car, vers l'oratoire Saint-Joseph de Kerhuel, où nous attendaient les propriétaires, Mme Avril et ses deux filles, dont Marie-Françoise qui, nous livrant le fruit de ses recherches, a retracé l'histoire de ce charmant édifice situé en bordure de route, dans un écrin boisé.

A la suite de quoi, en signe de reconnaissance à Breiz Santel qui a financé la réalisation des portes et des vitraux, tout juste achevés, elles ont servi aux participants, avec beaucoup de gentillesse, l'apéritif de qualité qu'elles avaient tenu à préparer pour fêter l'événement.

Nous avons été particulièrement sensibles à cette délicate attention, et les en remercions vivement.



*Les explications éclairées
de Marie-Françoise Avril,
à l'oratoire
Saint-Joseph de Kerhuel.*



La chapelle Saint-Éloi (Saint-Nicolas-du Pélem).

Clôturent cette matinée bien remplie, le repas s'est déroulé à l'auberge du Kreisker, dans une ambiance amicale et animée, comme toujours. Trois visites de chapelles étaient au programme de l'après-midi.

- Sur la commune de Saint-Nicolas du Pélem : Saint-Eloi puis Notre-Dame du Ruellou (avec son originale "roue à carillon") ;

- sur Laniscat, (4.000 habitants à la veille de la Révolution et seulement un peu plus de 800 aujourd'hui ...), la très belle chapelle de Rosquelfen (Notre-Dame de Bon Secours) que les efforts et la volonté conjugués du maire, de son équipe municipale et de l'association locale sont parvenus à sauver d'une ruine imminente sur la base de l'étude diagnostique réalisée par M. Grammare, architecte conseiller au C.A.U.E. des Côtes d'Armor, et avec le soutien actif de M. Aubertin, architecte des Bâtiments de France au Service de l'Architecture & du Patrimoine du département. Confiés à une entreprise compétente, les travaux sont bien engagés : la réception de la première tranche a eu lieu le 7 juillet.

Aucune subvention publique n'ayant été accordée au départ, Breiz Santel avait promis une aide de 10.000 € à titre de contribution au coût de la remise en état (démontage, remontage) du pignon sud du transept, qui, accusant un dévers très important, menaçait de tomber.

Malgré les concours financiers obtenus ultérieurement (de la Région et de la D.R.A.C.), il a été décidé de maintenir l'aide annoncée, qui viendra compléter le financement à la charge de la commune.

La chapelle de Trozulon (Saint-Mathurin), devant laquelle nous sommes passés en nous rendant à Rosquelfen, était également en grand danger : vu l'état critique de sa couverture, de sa charpente et du gros-œuvre, elle avait été bâchée une dizaine d'années plus tôt, mesure d'urgence destinée à lui permettre d'attendre les travaux de sauvegarde indispensables ; mais elle n'a pas voulu attendre davantage : une semaine plus tard, sa toiture s'effondrait. Accident d'autant plus navrant qu'un projet sérieux de restauration était sur le point d'aboutir, à l'initiative de l'architecte des Bâtiments de France sus-nommé !

On vient toutefois d'apprendre que ce projet sera malgré tout mené à bien, et ce grâce à la détermination de son initiateur.

Merci à nos accompagnateurs, qui nous ont guidés sur les différents sites, et fait partager leur passion pour ces édifices de qualité que l'on se réjouit de voir - ou de savoir sur le point de - revivre.

F.E.

C'est par ses chantiers de bénévoles que Breiz Santel a restauré - parfois reconstruit - des centaines de petits édifices religieux bretons.

Les temps ont changé. Aujourd'hui on voudrait supprimer tous les risques, et, partant, en cas d'accident, chercher des "coupables" que l'on "met en examen".

C'est pourquoi nous devons, pour nos chantiers, nous adresser à des groupes structurés, reconnus, qui ont un chef et une assurance ; une intendance, aussi : une troupe scout, par exemple.

Cela dit, de quoi peut bien naître un chantier ? Parfois du constat un peu triste d'une seule personne qui, regardant une chapelle en péril, en parle autour d'elle et trouve un groupe de jeunes désireux de faire en commun quelque chose de bien.

Après ce déclic, il faut, bien sûr, de nombreuses démarches : pour parler avec mairie et paroisse, rencontres avec les voisins de l'édifice, collecte du minimum de fonds nécessaire à l'ouverture et à l'alimentation du chantier ...

Il y faut aussi des conseils : d'historien(s), d'architecte(s), de techniciens du bâtiment... Mais tout cela est formateur, tout cela est intéressant !

Intéressants et formateurs également, les travaux préalables : défrichage, déblaiement, nettoyage, repérage et tri des pierres, ... ; puis l'apprentissage des gestes essentiels, comme celui de faire tenir convenablement (c'est-à-dire sans "colle"¹ !) et durablement deux pierres l'une sur l'autre.

Mais que de joies dans tout travail qui unit la main et l'œil !

Et comme on peut se sentir grandi quand on apprend à réaliser du beau !

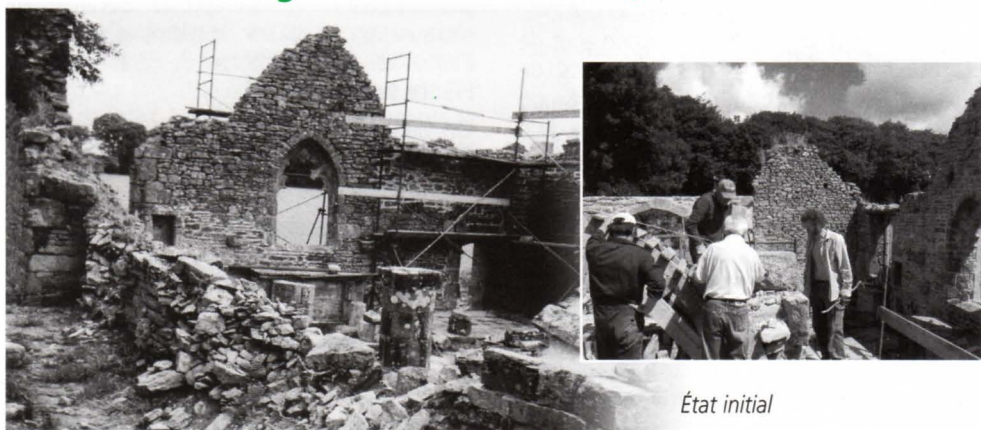
Cela donne envie de revenir l'année suivante sur le chantier pour l'expliquer aux "nouveaux".

Peut-être quelques-uns de ceux qui ont participé à cette belle aventure pourraient-ils le raconter parfois dans le bulletin ?

Marie-Madeleine Martinie

¹"colle" : ciment

Le chantier de Saint-Honoré en Plogastel-Saint-Germain, Finistère.



État initial



Au terme de huit années d'efforts (2002-2010)¹, une équipe particulièrement motivée d'une quinzaine de bénévoles, tous retraités, animée par le vaillant président de l'association locale, Louis Le Berre, a réussi sous la houlette de Léo Goas, qui n'a pas non plus ménagé sa peine, à relever les murs de sa chapelle (Saint-Honoré en Plogastel-Saint-Germain, Finistère), qui était à l'état de ruine. Le résultat est à la hauteur des efforts consentis !

¹ voir bulletin B.S. n° 187-189 (2002) page 12, et le n° 216-217 (2009), pages 8 et 12.



20 juin 2009

Hommage à André Jouannic

SCULPTEUR, ARCHITECTE,
DEFENSEUR DU PATRIMOINE
RELIGIEUX BRETON



André Jouannic est né à Bignan, le 3 octobre 1939, dans une famille rurale très chrétienne, descendante de Guillemot, le "Roi de Bignan", ce qui peut expliquer cet esprit frondeur, ce côté chouan dont il fera montre en quelques occasions au cours de son existence.

Très jeune, il se découvre un réel talent pour la sculpture.

Il faut savoir que son grand-père et son père étaient exploitants de carrières, donc familiers du fameux granit de Bignan.

C'est au contact de ces deux hommes qu'il va découvrir une véritable fascination pour ce matériau noble et naturel qu'est la pierre ; et, très vite, il se découvre cette même attirance pour le bois, qu'il entreprend de tailler et de sculpter avec amour et dextérité. Dès l'âge de treize ans, ne réalise-t-il pas un saint Joseph avec un "Jésus en sabots de bois" pour l'abbaye de Timadeuc, et, tout aussitôt, un saint Arnould pour la fontaine de Saint-Allouestre ?

C'est une passion pour l'art religieux qu'il se découvre, et, ses talents de sculpteur, il va les mettre au service de sa foi et de son idéal.

Ses maîtres seront les sculpteurs-imagiers du

Moyen-Age breton pour les Saints, ainsi que les primitifs italiens ou flamands de cette même époque, notamment pour ses Vierges polychromes. Il s'en inspirera, certes, mais aussi il créera, car il ne manquait ni d'imagination ni d'inspiration, ni de talent ; et, plus il avançait en âge, plus il maîtrisait son art, et plus il l'aimait.

Travailleur infatigable et pugnace, il aura réalisé des centaines et des centaines de statues ou monuments religieux, autant pour les chapelles que pour des personnes privées.

Ce côté religieux - voire mystique - qui était en lui, on le retrouvera notamment dans ses Vierges à l'Enfant, toutes nimbées de douceur et de sérénité : le Ciel est descendu sur terre !

Quant aux Saints innombrables qu'il a sculptés - bretons pour la plupart - : les Yves, Nolwen, Corentin, Ronan, Malo, Hervé, Gwenaël, Appoline, Trémeur, Goustan, Cornély, Gwen, Gwénolé, Roch, Tugdual, Noyale, et bien d'autres ..., André aimera les réaliser nature, avec ce côté art populaire qui en fait le charme, dans toutes les attitudes et toutes les tailles, avec toujours beaucoup d'amour et de vénération.



C'est dans sa statuaire et ses monuments de plein air qu'il donnera libre cours à son imagination et à son esprit créatif, cela pouvant aboutir très souvent à des formes plus épurées, plus modernes, plus contemporaines, mais toujours très abouties, très maîtrisées.

Si son talent de sculpteur était reconnu de tous, sa modestie faisait qu'il n'en parlait pas. Il fut pourtant reconnu "meilleur ouvrier de

France" en 1963, puis sortit lauréat de l'Exposition d'Art à Paris en 1965, avec les félicitations du président de la République d'alors, le Général De Gaulle.

Que d'expositions en France et à l'Etranger, que de récompenses, que de médailles, que de diplômes d'honneur, que de félicitations, officielles ou privées, pour cet homme talentueux ! ...

Ci-dessus, quelques-unes des œuvres de l'artiste et son atelier.



En bâtisseur, il travaille même pour les Bâtiments de France, s'illustrant comme sculpteur sur des édifices aussi prestigieux que les cathédrales d'Amiens, de Tour, de Reims...

André Jouannic aura mis toutes ses forces, tout son talent, tout son pouvoir créatif au service de son art et de son idéal.

Avec sa disparition (N.D.L.R. : 23 mai 2010), nous perdons un immense artiste, l'un des tout derniers sculpteurs-imagiers bretons qui travaillât encore à l'ancienne, à la façon de ses grands Aînés du Moyen-Age. Il nous reste - grand merci ! - ses œuvres admirables, pour la postérité.

Et venons-en à une autre facette de son existence, à une autre passion - car il a aussi été un éminent défenseur du patrimoine religieux breton, un restaurateur de monuments anciens, et un bâtisseur -.

Une rencontre prépondérante dans sa vie sera, en 1953, celle de Gérard Verdeau, le fondateur du Mouvement Breiz Santel (André avait alors 14 ans, et Gérard, 23). Ce personnage charismatique va devenir son modèle, son père spirituel en quelque sorte, son maître.

Tous deux seront désormais inséparables, et, dès lors, on les retrouvera ensemble sur bon nombre de chantiers de l'association naissante, partageant cette même passion pour la sauvegarde du patrimoine religieux breton, alors quelque peu oublié...

Travailleur infatigable, André se fait remarquer par son opiniâtreté sur les chantiers de restauration de chapelles et de fontaines, mettant toute son énergie et tout son talent au service du Mouvement.

La disparition de Gérard Verdeau (en 1975), pour qui il avait une véritable vénération - un personnage quasiment christique à ses yeux - constituera pour André Jouannic une immense perte.

Michel Dréan



*André Jouannic
sur un chantier
de Breiz Santel.
(Malguénac, 1974)*



*Remerciements à Madame André Jouannic pour les photos
qu'elle nous a aimablement communiquées.*

BREIZ SANTEL

FICHE D'IDENTIFICATION ADHÉRENTS-ABONNÉS



Cette fiche
n'est à remplir et à retourner
que par ceux
qui ne l'ont pas déjà renvoyée

Merci de bien vouloir
y consacrer
les quelques petites minutes nécessaires

QUELQUES PRÉCISIONS :

Les renseignements
que nous vous demandons de nous communiquer
sont :

soit indispensables :

prénom, nom et adresse
(+ internet le cas échéant)

adhésion individuelle :

M., Mme, Mlle **ou** couple M. **et** Mme

(cela n'a aucune incidence sur le montant de l'adhésion-abonnement)

soit très utiles :

année de naissance,

profession

avec, pour ceux d'entre nous qui sont retraités,
l'indication de l'ancienne profession exercée

Ces renseignements
sont exclusivement destinés
au fichier des adhérents-abonnés à Breiz Santel

Nous nous engageons à ne pas les communiquer

Vous pouvez donc répondre
en toute certitude de confidentialité

IDENTIFICATION ADHÉRENT

BULLETIN D'ADHÉSION

à découper et à expédier à

BREIZ SANTEL - BP 22 - 56260 LARMOR-PLAGE

Membre adhérent, à partir de 20 €

Membre bienfaiteur et association, à partir de 30 €

Madame, Mademoiselle, Monsieur **ou** Monsieur et Madame
(rayer la ou les mentions inutiles)

NOM (en majuscules) : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____ Profession : _____
(et profession ancienne exercée si retraite)

Adresse précise : _____

_____ Code postal : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

adhère à Breiz Santel
pour l'année 2011 en qualité de : _____

Ci-joint la somme de : _____ par chèque à l'ordre de Breiz Santel

*NB : l'ensemble de ces renseignements nous est indispensable pour la mise au point du fichier
auquel ils sont exclusivement destinés. Nous nous engageons à ne pas les communiquer*





On a évoqué dans le bulletin précédent (n° 218-219) les problèmes qui se posent quant à l'utilisation occasionnelle des églises & chapelles à des fins autres que cultuelles, ainsi que les difficultés et, parfois, les dérives auxquelles cela peut donner lieu.

La question ne laisse personne indifférent, et l'assemblée générale de l'an dernier a d'ailleurs fourni l'occasion d'y revenir, en particulier à propos des exposition organisées chaque été depuis deux décennies, sous l'appellation "L'art dans les chapelles", dans une vingtaine de chapelles de la vallée du Blavet, avec plus ou moins de bonheur en ce qui concerne le choix des œuvres exposées., parfois en totale inadéquation avec le lieu (la photo donnera une petite idée...).

On laissera pour l'instant cet aspect de côté pour s'en tenir à deux observations :

- la première est qu'indépendamment de l'opinion que chacun peut avoir sur les œuvres elles-mêmes et sur le point de savoir si, pour certaines d'entre elles, elles ont bien leur place dans un lieu dédié au culte, ces expositions ont le mérite de permettre l'ouverture de

chapelles qui, à défaut, resteraient fermées (eu égard aux risques de vol ou/et de vandalisme).

C'est bon pour elles, car elles souffrent généralement d'un excès d'humidité ; mais c'est aussi une occasion rare pour le visiteur qui peut ainsi en découvrir de l'intérieur l'architecture et le contenu (statuaire, mobilier, retables...), souvent remarquables : cela attire du monde !

- La seconde est qu'une chapelle qui ne serait plus utilisée qu'à des fins profanes encourt la désaffectation. En effet, "peuvent être proposés à la désaffectation des édifices où le culte a cessé d'être célébré depuis plus de six mois consécutifs" (loi de 1905, art. 13).

Certes la décision ne peut être prise qu'à l'issue d'une procédure contraignante quant à ses formes (dont notamment l'accord écrit de l'évêque), mais c'est néanmoins une éventualité à prendre au sérieux car elle produit des effets irréversibles.

La vigilance s'impose par conséquent quant au respect du délai prescrit.

F.E.

*"L'art dans les chapelles,
cru 2011 "Air-bag" géant ?
en la chapelle Saint-Fiacre (Melrand) !!!*



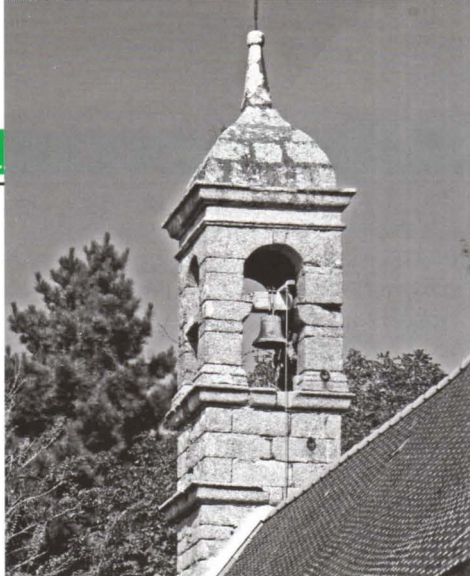
Saint-Maudet, c'est une chapelle très sobre que l'urbanisation aura épargnée ; et, sans doute par chance, oubliée.

Pour celui ou celle qui passe dans ce petit village du Pouldu, elle est là, tranquille, auréolée d'un clocher d'une grande finesse, comme si le temps avait voulu qu'on ne la remarque point. Chaque pièce du vaste témoignage que la Bretagne possède est souvent à l'image de la chapelle Saint-Maudet, posée délicatement dans un endroit choisi et tellement approprié. Ce raffinement n'est pas l'œuvre du hasard, mais bien le fruit de myriades d'actes de Foi.

Pour le meilleur de notre regard sur le monde, le lieu a été parsemé de symboles spirituels. Tout le pays est balisé depuis l'influence discrète des cisterciens au XII^e siècle : il faut mener des recherches pour comprendre l'origine de pierres de légende, statues où l'on parle de Jérusalem, de Chevaliers, d'Hospitaliers, saints aux mille talents... Cette multitude d'indices que le temps a éparpillés dans ce beau pays de Clohars-Carnoët doit nous interpeller sur notre capacité à entendre "Le message".

Comment ne pas être interpellé par tous ces objets "durables" qui témoignent d'une Bretagne spirituelle dont la devise est encore : "plutôt la mort que la souillure" ? Imaginons nous un instant dans d'autres contrées, moins verdoyantes, se pourrait-il que les hommes qui ont une histoire commune effacent systématiquement les traces de ceux qui ont voulu raconter, transmettre ?

Rechercher, dans la connaissance, les éléments qui peuvent nous donner la clé de la richesse, n'est ce pas la bonne façon de préparer l'avenir en vue de transmettre ? Il ne nous reste plus qu'à rassembler les pièces d'un vaste puzzle dont nous savons pertinemment qu'il ne sera jamais complet. Peu importe, la quête des liens entre les



éléments et les choses nous donne toujours plus de raisons d'avancer, de nous interroger pleinement sur le pourquoi de ces merveilles que nous ont léguées artistes, penseurs, enlumineurs, maîtres d'architecture, musiciens... Tous ont appris de l'art inspiré qu'il était la garantie indicible de l'Équilibre et de la Vérité.

Dans un texte du père Jean Marc, on découvre ces phrases : "Nos chapelles sont des sources d'eau vive. Nul ne doit les souiller ; c'est au nom et pour la gloire du Christ Seigneur que nos chapelles ont été édifiées. Nos églises de campagne ne retrouvent leur vraie identité que lorsqu'on vient y prier". Ces mots affirment ce qui est, ils mettent l'accent sur la confusion qui consiste à vouloir remplir un espace qui se suffit à lui même.

Du tumulte de l'économie et de la société dite "moderne", il ne reste que peu de moments et d'endroits de paix et d'harmonie. Les préserver dans le sens de ce pour quoi ils ont été bâtis, c'est sans doute protéger l'Éternité ; c'est aussi ouvrir de nouvelles et libres routes vers une interprétation juste et prospère de la richesse de notre pays.

*Claude CADORET,
président de l'Association des Amis de Saint-Maudet*

Une petite chapelle que personne ne voit des grandes routes, posée au carrefour de deux chemins campagnards, sur un coteau qui surplombe les eaux vertes du Pont du Diable.

Un endroit paisible, que cet oratoire grignoté par les siècles, anime et consacre ; voilà ce qui fait un paysage, ce qui le distingue d'un autre.

Ajoutés les uns aux autres, ce sont de tels morceaux qui composent un terroir. On l'a dit, on le répète: ce ne sont pas les cathédrales et les palais qui font le caractère d'une contrée. Une basilique, un château, au centre d'une ville, peuvent être un chef d'œuvre, un document que l'on vient admirer. Partie intégrante de leur cité, la basilique, le château historique, ne me touchent pas, pourtant, comme ces pauvres églises de village, ces maisons paysannes, ces murs et ces toits accordés à chaque région, à chaque mouvement de leur terre. De même qu'on ne peut connaître un pays en séjournant seulement dans les grands hôtels et en utilisant les autoroutes, et qu'il faut préférer les petites routes, visiter les bourgades, observer la vie quotidienne au ras de terre ; on ne trouvera vraiment l'identité d'un pays qu'en recherchant son paysage naturel, son architecture rurale, ses "façons" qui n'appartiennent qu'à lui. Le patrimoine authentique, en fait, réside surtout dans cet art populaire, ces édifices disséminés dans les campagnes, issus d'elles et qui la complètent avec tant de justesse et de bonheur.

Il y a peut-être plus de beauté, à l'état pur, dans une touffe d'ajoncs, un granite drapé de lichen, un orme aux belles branches, la courbe d'un talus ou d'un toit, que dans un parterre fleuri, une place savamment dessinée, une église trop bien restaurée. C'est pourquoi la



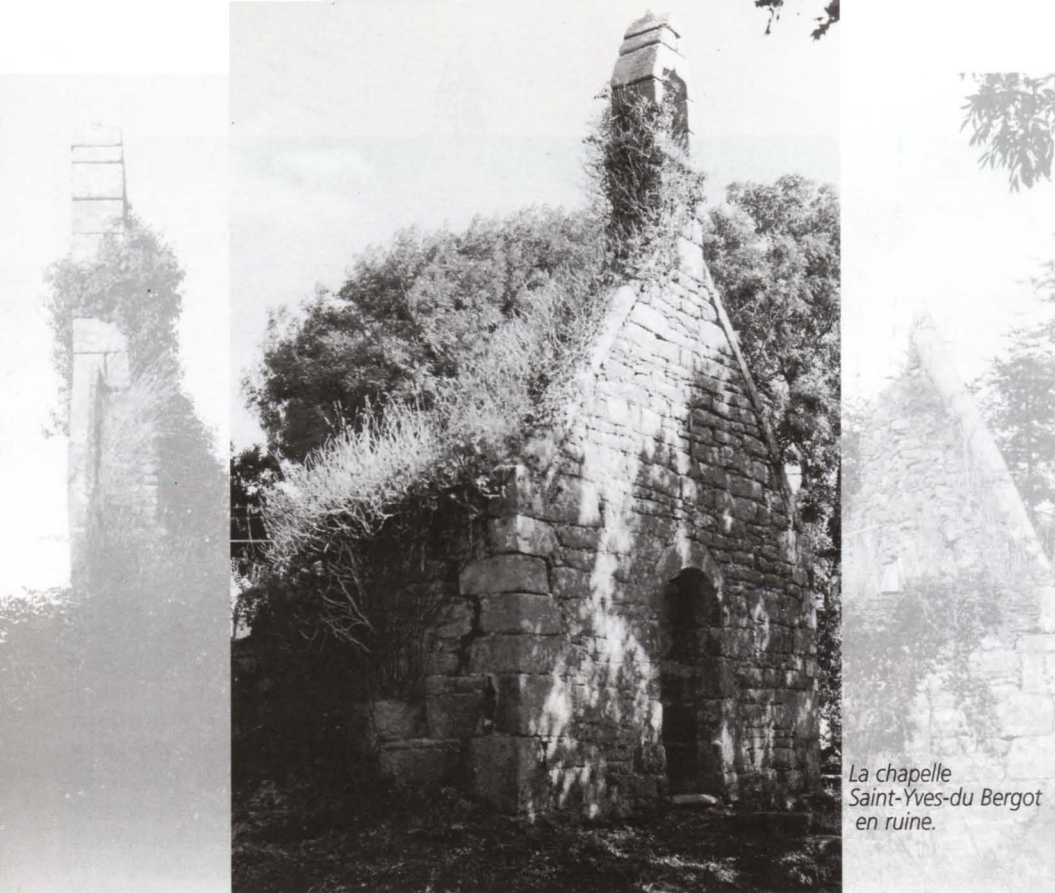
*La chapelle Saint-Yves-du Bergot.
Dessin de D. de Lafforest*

faute est d'autant plus grave qu'elle anéantit des éléments véritablement "purs", irremplaçables, dont la raréfaction correspond à l'uniformisation la plus sottise, la dépersonnalisation la plus navrante du milieu où nous devons vivre. On peut dire que démolir l'un de ces "tableaux" inscrits sur le visage de notre terre, banaliser un simple hameau, est plus grave, et plus préjudiciable au pays, que de lui enlever tel trésor de ses musées ou tel document de ses archives.

L'enlaidissement de notre univers quotidien, personne n'a le droit de s'y résigner.

Ce sont des petits monuments ruraux comme la chapelle du Bergot, qui constituent le plus clair de notre patrimoine artistique. Le reconnaître, veiller sur eux, devient aujourd'hui le devoir de tout le monde. La chapelle du Bergot, dédiée à Saint Yves, a besoin qu'on plaide sa cause. A qui est-elle ? Qui prendra la responsabilité de faire revoir sa toiture ? il suffit, encore une fois, que trois volontés se rencontrent, pour que l'ancienne chapelle du manoir de Bergot reste là où elle est, pour le plaisir de tous ceux qui aiment ce pays.

*Extrait de "PIERRES ET PAYSAGES" par
KERANFOREST
Edition Le Télégramme 1972*



*La chapelle
Saint-Yves-du Bergot
en ruine.*

La chapelle Saint-Yves du Bergot

La chapelle du Bergot, récemment restaurée, est située à environ quatre kilomètres du bourg de Lannilis sur la route ancienne qui, passant sur les hauteurs de l'Aber-Wrach, mène à Lesneven. Elle se trouve en fait sur l'itinéraire antique qui, partant de Carhaix, aboutissait à la mer. Saint-Yves du Bergot se trouve à quelques centaines de mètres en amont du Pont-Crac'h, pont (gaulois, selon la légende) qui relie les terres de Lannilis à celles de Plouguerneau.

Comme tant de chapelles plantées dans la campagne bretonne, ce n'est pas faire injure à Saint-Yves du Bergot de dire qu'elle prend rang parmi les plus modestes. Tant et si bien que les auteurs l'ont presque tous oubliée.

Que ce soit Ogée (dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne (vers 1778), nouvelle édition A. Marteville et P. Varin 1843), Que ce soit Toscer, dans "Le Finistère pittoresque", paru en 1908. Saint-Yves du Bergot n'a pas non plus eu l'honneur d'une photo dans le récent "Patrimoine artistique du Finistère" des éditions Flohic (novembre 1998). Il est vrai que la ruine n'en valait pas la peine. Il revient néanmoins à Louis Le Guennec, tout en évoquant la paroisse de Lannilis qui comptait jadis pas moins de dix-sept chapelles, de citer à propos du manoir du Bergoët la "chapelle Saint-Yves, encore debout (...), visitée processionnellement le lundi de la Pentecôte" ("Brest et sa région", éditions "Les amis de Louis Le Guennec", 1981).

Redisons-le, Saint-Yves du Bergot est modeste à tous points de vue. On a ici une architecture et une mise en œuvre des matériaux des plus simples. Plan rectangulaire, maçonnerie faite de moellons tout venant, même pour la façade, la pierre de taille étant réservée au clocheton, aux encadrements des baies et aux chaînages d'angle. L'éclairage est dispensé par la baie relativement étroite du chevet, et par un petit fenestron percé dans le mur Sud vers le maître-autel. A l'ouest, le clocheton, coiffé en mitre, est on ne peut plus simple.

Du point de vue du style, à voir le large cavet de la baie du chevet, les accolades qui agrémentent le linteau du clocheton ainsi que le linteau d'un bénitier intérieur, on dira qu'on est au XVI^e siècle. Mais si, pour faire court, on dit XVI^e, cela n'implique pas une homogénéité, car on relève des transformations postérieures dont on parlera...

❑ Travaux de restauration en 1685.

Lorsqu'on parle de restauration au Bergot, le premier réflexe est d'évoquer celle qui vient d'être menée à bien. Il faut pourtant signaler des travaux réalisés il y a plus de trois siècles sur un édifice dont plusieurs éléments remontaient au XVI^e siècle.

Sur l'édifice, qu'on pensait dépourvu d'inscriptions lapidaires, le récent nettoyage des murs a fait apparaître la date de 1685 à gauche de la baie du chevet, quatre chiffres gravés en faible relief certes, mais quasiment intacts et lisibles 1 6 8 et 5 (?). La date si modestement tracée, loin d'être mise là par hasard, est le fait d'ouvriers qui tiennent à laisser la trace de leur intervention.

On voit d'abord que les montants de la baie du XVI^e siècle du chevet conservent les témoins d'un remplage de pierre, aujourd'hui disparu. On constate par ailleurs que les rampants de la façade et du chevet ont subi des modifications. D'ordinaire, les rampants des pignons découverts sont couronnés de chevronnières. Ce terme, que ne connaissent

pas les dictionnaires mais que l'on trouve sous la plume des historiens d'art, désigne la ligne des blocs de pierre qui courent le long du rampant. Chaque pierre, au profil approximativement trapézoïdal, est dite assisée en sifflet. On le voit, sans quitter Lannilis, aux chapelles Sainte-Geneviève, Saint-Sébastien, et Saint-Illuminat au manoir de Kerouatz. Or au Bergot le système, tout différent, consiste en une série de longues pierres rectangulaires. Une telle méthode, peu traditionnelle, se retrouve à Plouguerneau, chapelles Saint-Laurent, Saint-Paul Aurélien, chapelle Sainte-Anne (Enez-Cadec). Elle est le fait d'un ouvrier qui, lors d'une restauration, travaille à l'économie.

❑ Le glas de la Révolution.

Comme souvent dans l'histoire des paroisses, la Révolution, période charnière dans la vie des communautés, est celle qui, riche en archives anciennes, demeure la mieux documentée.

En juillet 1791, les agents du district de Brest avaient ordonné la fermeture des chapelles existant sur la paroisse de Lannilis. Mais, on s'en doute, l'application de la loi, qui avait provoqué le ressentiment de la population tout entière, se manifesta au Bergot de manière plus radicale qu'ailleurs. Une des causes en fut la suppression des messes du dimanche et des fêtes : pour des fidèles distants du bourg d'une grande lieue, un tel état de fait ne pouvait qu'être très mal ressenti. Aussi les habitants du Bergot commencèrent par se retourner contre la municipalité de Lannilis et particulièrement contre le maire girondin Deniel (plus tard happé par une Révolution qui le conduira à l'échafaud). La municipalité comprenant fort bien le souci des administrés qui demandent dès le 31 juillet au district l'autorisation d'ouvrir au culte le Bergot, de même que la chapelle de Poullfougou, il semble que l'autorisation ait été donnée afin d'apaiser l'émoi des fidèles.

En 1791, on n'en est encore qu'au temps des premières mesures coercitives. La chasse aux prêtres "réfractaires" ceux-là mêmes qui ont refusé de se soumettre à la Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, ira s'accroissant, provoquant de nouvelles flambées de protestations. Le 29 novembre 1792, est de nouveau décrétée la fermeture des chapelles devenues lieux de rassemblement séditieux qui font ombrage aux autorités en place. Un mois plus tard, le 23 décembre, revient donc au conseil municipal de Lannilis la question de la fermeture qui concerne un Bergot quelque peu surexcité. Face aux rassemblements nombreux qui se font dans les édifices désaffectés, le maire sortant Deniel, est on ne peut plus clair "Il suffit, déclare-t-il laconiquement de vous dire qu'ils sont défendus par la loi..."

Jean-François Ponce, qui prend la succession de Deniel, va endosser de lourdes responsabilités. On entre dans l'année terrible. 1793 ! la persécution religieuse atteint son paroxysme par des mesures de plus en plus coercitives qui font fi des attermoissements locaux destinés à ne pas forcer les décrets venus de Paris.

Ainsi, dès le 6 janvier 1793, les trésoriers des chapelles, invités à rendre les comptes de leur gestion, sont sommés de s'exécuter promptement, avant le 20 janvier, juste la veille du jour où Louis XVI gravit les marches de l'échafaud dressé à l'angle de la place actuelle de la Concorde, là où se dresse aujourd'hui la statue allégorique représentant la ville de Brest. Localement les événements se précipitent. Le 24 février, les citoyens Nicolas Duvel et François Ogor, habitants du bourg, sont commis pour dresser l'état de tous les meubles, effets et ustensiles en or et en argent se trouvant tant dans l'église-mère de Lannilis que dans les chapelles dispersées sur le territoire de la commune.

□ L'affaire de la cloche.

C'est sur ce fond de tracasseries que se greffe l'affaire de la cloche. On le sait, la réquisition

des cloches avait pour but de fournir le bronze nécessaire à la fabrication des canons. Dès janvier 1793, en certains endroits commence la descente des cloches, la République se préparant à déclarer la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1^{er} février 1793). Or lorsque Nicolas Duvel et François Ogor, cités plus haut, se présentent le 24 février au Bergot, ils trouvent le clocher vide. Flairant la réquisition, les habitants du quartier ont pris leurs dispositions. La cloche, descendue, se cache en un lieu connu d'eux seuls. L'affaire fera grand bruit, consignée dans un long rapport de quatre pages dont nous extrayons ce qui suit. On admirera au passage le style teinté du lyrisme propre à la littérature révolutionnaire. On respectera l'orthographe du plumitif chargé de la rédaction :

"Le procureur syndic a dit : Citoyens, un grand crime vient d'être commis sur le territoire de notre district. La cloche de la chapelle N.D de Neige, dite Poulfougou et celle de la chapelle du Bergot, situées sur la commune de Lannilis ont été volées dans leurs clochers même. Ponce, maire, et Boulch, officier municipal de Lannilis, nous l'apprennent par leurs procès verbaux du 30 juin dernier (juin semble être une coquille pour janvier) déposés ce matin à notre Directoire. La cloche N.D de Neige a été volée et descendue à force ouverte le 29 janvier à sept heures du soir. L'enlèvement de l'autre est moins précis mais non moins criminel. Devions-nous, citoyens, au moment où nous nous occupons, aux termes de l'arrêté du Département du 6 janvier 1793, de la descente des cloches des chapelles fermées et inutiles, nous attendre à gémir sur un pareil attentat à la propriété publique et nationale ? Non, sans doute, mais faisons trêve à notre indignation, agissons, faisons parler la loi, mettons les organes en activité, et le crime sera découvert. Il sera découvert et les criminels seront punis. Le fanatisme qui ravage toujours nos campagnes a sans doute soufflé aux paysans crédules et ignorants (sic) qu'il gouverne encore. Mais le temps est venu

ou l'imbécile même doit porter la peine de son crime, puisqu'il n'a pas le courage de mépriser ou d'éviter les conseils et insinuations perfides des monstres qui les trompent : le fanatique Auffret a en vain voulu se replier sur le scélérat Jégou, prêtre qui l'avait porté à commettre huit assassinats dans le même jour etc."

*(D'après une photocopie
d'un document d'archives communiqué
par Jos Saliou de Saint-Renan
dont deux ancêtres furent jadis
mariés au Bergot.
Arch. Dép. Finistère 21L151)*

La cloche actuelle.

On se demandera ce qu'est devenue cette cloche. A-t-elle été remplacée dans le petit clocher du Bergot après la révolution ? A-t-elle été remplacée par une autre ?

Pour tenter d'avancer une réponse, nous avons à interroger la cloche actuelle.

Il ne s'agit vraisemblablement pas de celle qui fut cachée à la Révolution. Le nom du fondateur, en relief sur la panse de chaque côté du crucifix "Briens/à Brest", remonte à la fonte de l'objet. Or la dynastie des Briens

En cours de travaux...



installée à Morlaix dès 1824, n'a essaimé à Brest que vers 1852, c'est-à-dire bien longtemps après la révolution où fut descendue la cloche du Bergot. Sur une cloche Saint-Divy, le nom de Briens s'associe à celui de Viel, qui, lui, est implanté à Brest depuis au moins 1802. La cloche actuelle du Bergot, ne peut donc pas être celle qui fut cachée par les gens du quartier en 1793. Comme le système d'attache, au lieu d'anneaux, est un tenon épais percé d'un trou, on pourrait la rattacher aux cloches qui se voyaient jadis sur les vaisseaux. On pourrait donc avoir affaire à une cloche de récupération venue de l'arsenal de Brest.

Par ailleurs, la technique de la longue inscription apporte un jour sur l'histoire de l'objet. Gravée à l'anglaise, elle est de toute évidence postérieure à l'époque de la fonte elle-même. En voici le texte : "J'ai été bénite en novembre 1869 par monsieur Abgrall curé, et nommée Marie Joséphe Augustine – parrain et marraine monsieur le Docteur Morvan, maire, chevalier de la légion d'honneur et madame Marie Joséphe Denise Audren de Kerdel, née Paullou – Couvent de Lannilis - Supérieure Marie Liguori née Thérèse de Poulpique de Brescanvel".

La mention "couvent de Lannilis" semble en indiquer la provenance ? Quant au maire, le docteur Morvan, il est connu pour être celui qui donnera son nom à l'hôpital Morvan de Brest.

Ajoutons que la panse de la cloche, en plus du Crucifix signalé plus haut, s'orne d'une fort délicate image de la Vierge à l'Enfant, couronnée, les plis de sa tunique et de son voile finement traités, les pieds posés sur le croissant de lune, rappelant la femme de l'Apocalypse. Elle tient en main le lys de la virginité, tandis que le Jésus tenu en main gauche (une main énigmatique, soit dit en passant, ouverte mais gardant le majeur et l'annulaire joints) lui presse le sein.

❑ La chapelle du Bergot après la révolution.

A la révolution, le manoir et la chapelle qui en

dépendait, mis en vente au titre des "biens nationaux", sont rachetés dès 1797 par les Clérambault eux-mêmes, possesseurs sous l'ancien régime. Résidant au Penhoat en Plounéour-Ménez, ils installent au manoir du Bergot une famille Jaffrès dont Claude Jaffrès, et son épouse Marie-Anne le Daré sont signalés comme propriétaires du Bergot en 1839.

En 1886, le manoir est entre les mains des familles Salou et Fily. En 1969, en danger d'être démonté, il est racheté par Monique Léon qui y fait un remarquable travail de restauration. Quant à la chapelle, qui ne fait pas partie du lot, après son désaisissement par la famille Fily, elle devient propriété communale en janvier 2002.

❑ Restauration contemporaine de la chapelle du Bergot.

Les photos prises au fur et à mesure de lente mais inexorable progression du délabrement de la chapelle sont éloquentes. Une charpente crevée qui se défait peu à peu, intérieur envahi par la végétation, murs et pignons nappés de lierre jusqu'au sommet du clocheton... L'état déplorable du Bergot, signalé en 1972 par Keranforest (Dominique de Lafforest) dans la rubrique "Pierres et paysages" du quotidien Le Télégramme, provoque l'émotion. Mais les choses iront lentement. Il faut attendre 1976, pour voir l'édifice inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Dix ans plus tard, en 1986, naît l'association "Les amis de la chapelle du Bergot" qui passe, en 2000, le relais à la toute jeune association "Sauvegarde du patrimoine de Lannilis".

L'an 2004, voit enfin entamer la campagne de restauration menée sous la direction de Léo Goas-Staaijer, architecte attaché à Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, qui, créé dans le Morbihan, a vite étendu son dynamisme au-delà des limites du Vannetais.

Une fois enlevé la végétation qui avait envahi l'intérieur de la chapelle, les fondations, imperméabilisées, sont consolidées, les murs

latéraux, Nord et Sud, remontés pour retrouver le niveau qui permet de poser la charpente de chêne, et la toiture couverte en ardoises rustiques de Plévin.

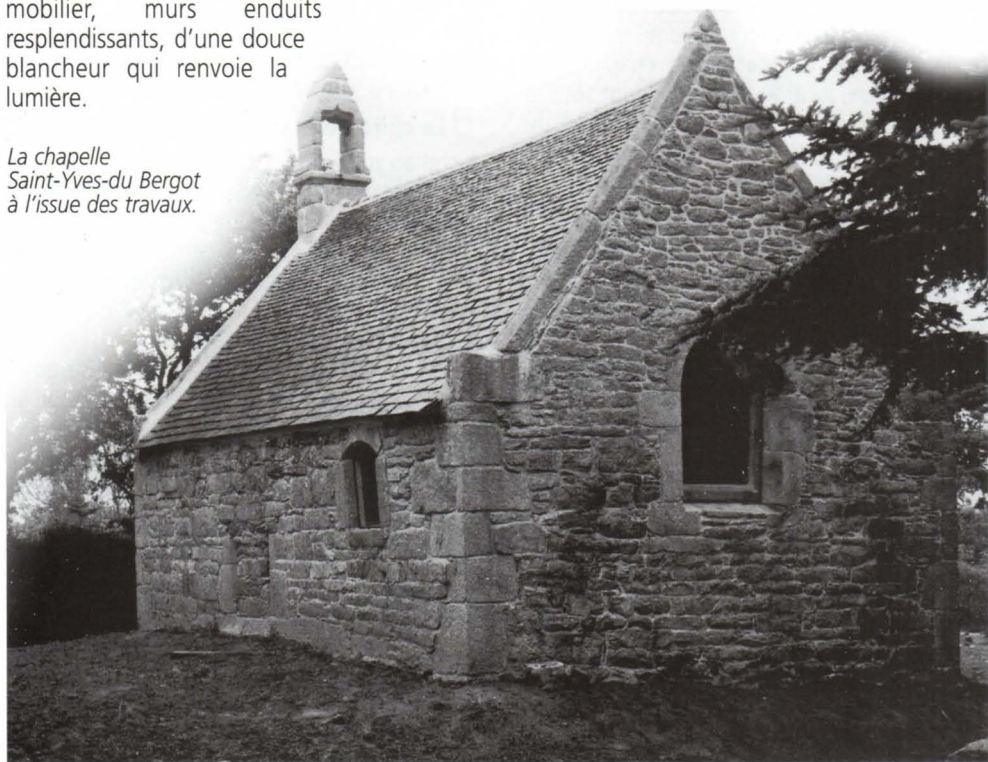
La fenêtre du chevet, à l'est, murée depuis un siècle est réouverte (sa fermeture avait amené l'ouverture de la petite baie au Nord). Des vitraux, dus au talent d'Armél Le Fur (Lumivitrail, Pontivy), sont installés. Simples assemblages de verres losangés colorés de douces teintes pastel, celui du chevet est timbré, vers le haut, des armoiries des Bregoët : "d'argent au chevron de sable accompagné de trois coquilles de gueules".

Le devant de l'autel néo-gothique du XIX^e siècle, grand quadrilobe fleuri encadré de colonnettes engagées, provient de la maison de retraite de Landéda, où il ne servait plus. Une équipe de bénévoles peaufine l'intérieur, dallage du sol, arrangement du mobilier, murs enduits resplendissants, d'une douce blancheur qui renvoie la lumière.

*La chapelle
Saint-Yves-du Bergot
à l'issue des travaux.*

▣ Les quatre statues de la chapelle.

Les statues, qui avaient trouvé refuge en différents endroits lorsque la chapelle allait à la ruine, reviennent : la Vierge à l'Enfant, de la chapelle de la maison de retraite de Lannilis ; le Saint Joseph, de chez le particulier qui l'avait hébergé. Le Saint Joseph et la Vierge, de taille imposante, sont aujourd'hui posés à terre dans les angles du sanctuaire. Elles font partie d'une série de sculptures reconnaissables à leur style. Le rapprochement avec ce que l'on voit dans l'église paroissiale permet de désigner l'atelier qui les a produites. Dans "Lannilis au cœur des Abers", l'abbé Albert Bossard signalait naguère que "les comptes de 1811 notent 480 F, payés à Prigent Billant, sculpteur, pour la statue de saint Paul et des deux anges adorateurs".



Or on voit bien que le saint Joseph dont la photo est reproduite dans le bulletin de la Société Archéologique du Finistère (année 2002, p.157) et la Vierge sont d'une facture analogue au saint Paul de l'église paroissiale, sculpté par Billant.

Contre le mur du chevet, au-dessus de la baie, on a placé un Christ en croix offert par Adrien de Tonquédec. Saint Herbot, livre et crosse en mains, chapelet à la ceinture, écarquille des yeux dans une tête grossièrement taillée en forme de grosse boule. Il entre, c'est vrai, dans la catégorie qu'il est de bon ton de qualifier de "populaire", de "rudimentaire", d'"artisanal", de "rural", autant de qualificatifs accordés, mais souvent à trop bon compte, à l'"art breton"... Il n'en va pas de même pour Saint Yves, le titulaire de la chapelle. On est en face d'une statue peu ordinaire. Sa facture montre qu'elle a été produite par un bon atelier du XVI^e siècle. Mais il y a plus. Si la tunique rouge, recouverte de la robe de l'avocat, avec chaperon et barrette bleue, livre de prière pendant sous le bras, l'apparente à d'autres saint Yves de Bretagne, le geste de ses mains est proprement original. A dire vrai, le sculpteur dote sa statue du Bergot d'un geste de mains unique. Sur un échantillon de quatre-vingt-dix représentations d'Yves d'Hélory de Kermartin, ce geste n'a guère d'équivalent. Essayez d'imaginer ces mains, pouces écartés, les quatre doigts rapprochés pointés sur le cœur du personnage. Voilà le geste propre à l'orateur qui exprime l'intime conviction qu'il a dans les arguments qu'il avance, une traduction fort originale de la parole dite : "en mon âme et conscience..." On peut affirmer que ceux qui jadis ont commandé l'image du patron de la chapelle du Bergot se sont adressés à un artiste inventif et observateur, capable de sortir de la routine qui se contente d'imiter ce qui s'est déjà fait.

Les quatre statues que nous venons d'évoquer ont été restaurées en 2009, grâce à la diligence de Madame Isabelle Gargadennec,

Conservatrice de AOA (Antiquités et Objets d'Art). Le travail a été effectué par la maison Arthema Restauration (La Chauvelais, Abbaretz, en Loire Atlantique) et Daniel Le Gouël de Bieuzy-les-Eaux. Notons que le Saint Joseph a gardé la teinte blanche de l'origine. La Vierge à l'Enfant qu'une main bien intentionnée avait polychromée avec vigueur l'a retrouvée. Cette blancheur, qui, aux yeux de certains, paraît une hérésie, s'explique : la mise en blanc d'une statue répond à un courant artistique en vogue à certaines époques. En référence à la Grèce et à Rome, aussi bien qu'aux siècles classique et baroque en Europe, on a considéré, à juste titre, que le marbre était la seule matière noble qui convient à la sculpture. Ainsi, lorsque, par économie et nécessité, le sculpteur devait se contenter de bois, matériau ordinaire, on choisissait, pour donner le change, de le peindre en blanc, quitte à filer sur les tissus des lisières dorées. Ce traitement a particulièrement été appliqué aux statues de la chapelle Saint-Jean à Plougastel-Daoulas.

☐ Le culte de la chapelle du Bergot.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, avant que son délabrement ne l'interdise, le culte religieux a fait du Bergot un sanctuaire assez fréquenté. L'"Echo de Lannilis" n° 29 du mois de mai 1959 donnait encore le calendrier des manifestations religieuses qui se déroulaient à la chapelle au cours de l'année :

- Mois de Marie, en mai les jeudis au Bergot.
- Messe à l'occasion des Rogations, pour le mercredi 6 mai, au Bergot à 7 h 30.

Le pardon avait lieu traditionnellement le lundi de la Pentecôte. Au retour, la procession s'arrêtait un instant au calvaire appelé Croas-an-Imaj. Le clergé y entonnait les vêpres du jour, qui se poursuivaient jusqu'à l'arrivée à l'église paroissiale.

En 1959, le pardon tombait justement le lundi 18 mai : on était à la veille de la Saint Yves.

Mais, l'état de l'édifice empirant, le culte n'y étant plus célébré, et le pardon lui-même

tombant en désuétude, le silence tomba sur le Bergot des décennies durant Le jour devait venir où, la chapelle remise en état, le pardon annuel pouvait de nouveau être célébré. Il le fut - et en grande pompe - en 2007, le lundi de la Pentecôte comme autrefois. Costumes bretons, croix et bannières, tout ce qui donne aux pardons bretons leur originalité, tout y était.

Mois de Marie et pardon sont fêtés désormais chaque année. Ouverte à la belle saison, la chapelle Saint-Yves du Bergot trouve, comme

tant d'autres chapelles, en marge de sa fonction purement cultuelle, un usage à destination culturelle. Elle a ainsi abrité des expositions de peinture l'été 2008 et l'été 2009.

(Sources : articles de Yves Nicolas dans le bulletin "Les Echos de Lannilis", 1957, 1959, 1960, 1963).

*D'après Yves-Pascal Castel,
avec la collaboration d'Annik Caraës
31 janvier/13 février 2010*



*L'intérieur
vu vers l'Est :
état actuel.*

Pierre Le Grogneç, notre trésorier, nous a quittés

Pierre était pour Breiz Santel non seulement le comptable précis dont toute association a besoin, mais encore le gestionnaire que nécessite la particularité que nous avons de bénéficier de la reconnaissance d'utilité publique, laquelle permet de recevoir dons et legs en franchise d'impôt.

Nous étions plusieurs autour de Marie-Aimée Bernard à participer, le 10 mai, à la belle

messe célébrée pour lui à Notre-Dame de Larmor, sa paroisse, où il était très actif.

Actif et discret comme il l'était à Breiz Santel. A Pierre, nous voulons dire la reconnaissance de notre Mouvement pour le dévouement sans faille et souriant avec lequel il l'a servi pendant de longues années.

Et aux siens toute notre amicale sympathie.



Panneaux-photos

Breiz Santel possède une cinquantaine de panneaux-photos (majoritairement au format 80 x 100) descriptifs des restaurations les plus significatives de ces trente dernières années, ainsi qu'un certain nombre de panneaux thématiques ("Les fondateurs" ; historique de l'association : 1952-2008 ; carte des chantiers sur la même période ; ou traitant de sujets particuliers ("Les fontaines" ; "Les calvaires"...) ou d'événements marquants de la vie de l'association (30^e, 40^e et 50^e anniversaires : affiches ; "Les prix de Breiz Santel 1980-1992" ; "Chantiers Breiz Santel et Télévision Française" ...).

L'un d'entre eux est reproduit en quatrième de couverture du présent bulletin.

Ces panneaux sont destinés à être exposés, et, pour ce faire, à être prêtés.

Ils le seront, cette saison, en deux endroits :

- en juillet-août, en la chapelle Saint-Maudet, (Clohars-Carnoët, Finistère) ;
- en septembre-octobre, au musée Eugène Aulnette, au Sel de Bretagne, Ille & Vilaine).

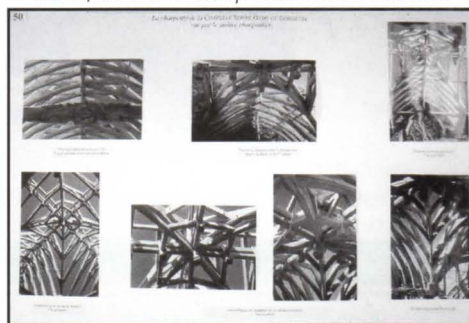
Si vous connaissez des sites où tout ou partie de la collection serait bienvenue, n'hésitez pas à nous le signaler : c'est aussi, tout comme le site internet, une façon très convaincante de faire connaître Breiz Santel !

N.B. Ces panneaux (qui sont des originaux) étant précieux, nous avons entrepris de les faire numériser en vue de les reproduire.

L'opération est relativement coûteuse, mais elle était indispensable pour éviter qu'ils ne s'abîment davantage (car pas toujours traités avec le ménagement qui conviendrait... ; d'où la caution demandée désormais).

Il est prévu de financer cette duplication en partie avec les dons que certains adhérents ont faits à Breiz Santel (en sus de leur cotisation 2011) sans en préciser la destination - nous les avons informés de notre intention d'affectation, et leur renouvelons ici nos remerciements -, et, pour le surplus, sur nos réserves.

*Panneau n°50 :
charpente de la chapelle N.D. de Gervenec.
Photo, du maître charpentier J.L. Le Badézet.*



Chapelle Saint-Jacques, Brec'h :

enfin de bonnes nouvelles !

L'association créée pour le sauvetage de cette chapelle en péril (cf. bulletin précédent, photo de couverture + page 14) a tenu son assemblée générale le 29 juin dernier.

Le maire, qui y assistait accompagné de deux de ses adjoints, dont l'adjoint aux travaux, a annoncé qu'une étude préliminaire, confiée à 30...

Dominique Lizerand, architecte du Patrimoine, est sur le point d'aboutir, que les appels d'offres et les demandes de subventions suivront dès septembre, et que les travaux devraient commencer en 2012.

Ce charmant édifice, classé, est donc virtuellement sauvé car en de bonnes mains, et on peut ainsi être assuré d'une restauration soignée.

"RESIDE" (REseau des Sites Internet de Défense des Eglises)

Ce réseau, qui regroupe un certain nombre d'associations de sauvegarde du patrimoine religieux en France, dispose d'un site très intéressant (on y accède, sur Google, en tapant "réseau des sites internet...")

**Les 60 ans de Breiz Santel,
c'est pour bientôt !**

Il y aura en 2012 soixante ans que Breiz Santel a été fondé.

Comment fêtons-nous cet anniversaire ?

**Donnez-nous des idées,
rappelez-nous
de belles histoires de sauvetage !**

P ublications

Bannières de Bretagne

(éd. Ouest-France, 2010)

Hubert Rivet, un Nantais, a, pendant plusieurs années, parcouru la Bretagne pour y photographier, souvent à l'occasion des pardons, les bannières honorant la Vierge et les saints.

De ses centaines de photographies, il aurait voulu faire un gros livre. En ces années de crise, aucun éditeur n'a voulu en prendre le risque...

Mais Ouest-France a accepté d'éditer parmi ses "monographies" cette plaquette glacée de 32 pages (26 x 19), vendue 5 euros.

L'intérêt artistique s'y accompagne d'un intérêt sociologique et technique. Car les bannières disent la foi et la piété, mais elles disent aussi une certaine fierté locale, le sens des formes et des couleurs, et l'habileté manuelle d'artistes anonymes dans cette Bretagne si longtemps considérée comme arriérée, et qui se montre là d'une créativité foisonnante. Une page reproduit un dessin, tiré de "Vieux métiers bretons" (1944), par Mathurin Méheut, qui, avec sa hardiesse habituelle, fait vivre les gestes d'un groupe de brodeuses. Et, à côté, on nous montre une partie de leur matériel.

Les pages centrales rendent compte d'une opération de restauration à l'identique. C'est le Saint Armel de Plouharnel qui a été ainsi guéri des misères causées (à lui comme à beaucoup d'autres...) par la négligence avec laquelle on "range", parfois n'importe où et n'importe comment, les bannières sorties pour le pardon.

Puisse l'artiste scrupuleusement respectueux d'un art du passé être imité. Et, surtout, puisse le travail d'Hubert Rivet réveiller l'intérêt des paroisses pour ce patrimoine fragile qui, en Bretagne, a su, comme la musique, la sculpture et le vitrail, servir la foi à travers l'art.

Deux grandes bannières récentes (l'une, de 1954, à Ste Anne d'Auray ; l'autre, de 1963, à Nantes) nous ramènent à l'art d'aujourd'hui tel que le sert l'atelier Le Minor, de Pont-l'abbé. Car le P. Bouler (jésuite) et Pierre Toulhouat avaient tous deux su, dans la conception de leur œuvre, unir des couleurs et des motifs très bretons avec la simplicité didactique du Moyen Age.

En regardant, sur celle du P. Bouler, la Vierge enseignée par Sainte Anne, on peut se dire "L'art de la bannière n'est pas mort dans le grand séisme de l'après-guerre".

Marie-Madeleine Martinie



Vierges rares

On n'a jamais fini d'apprendre la Bretagne et ses trésors d'art religieux.

Sous le titre "**Vierges rares dans l'ancien évêché de Cornouaille**", Tugdual de Kerros étudie les représentations de la Vierge Marie enceinte, ou allaitantes ou ouvrières.

Bien informé de l'histoire - parfois mouvementée - de ces statues étonnantes, il décrit chacune d'elles et en montre des photos.

Mais il a aussi tenu à proposer des circuits de visites permettant d'en voir plusieurs en quelques heures, et, ainsi, de les comparer, tant du point de vue de l'art que de celui de la piété.

- Un circuit mènerait à Plomeur, Plonéour-Lanvern (Languivoa), Sainte-Marine, La Forêt Fouesnant, Bannalec, Le Trévoux

- Un autre à Plogonnec, Quemeneven, Briec, Guézec, Pleyben, Châteaulin.

M.M.M.

On peut se procurer
cette brochure chez l'auteur :
tugdekerros@neuf.fr



Photo de
la Vierge allaitante de la
chapelle de Saint-Vénéec, Briec (29).

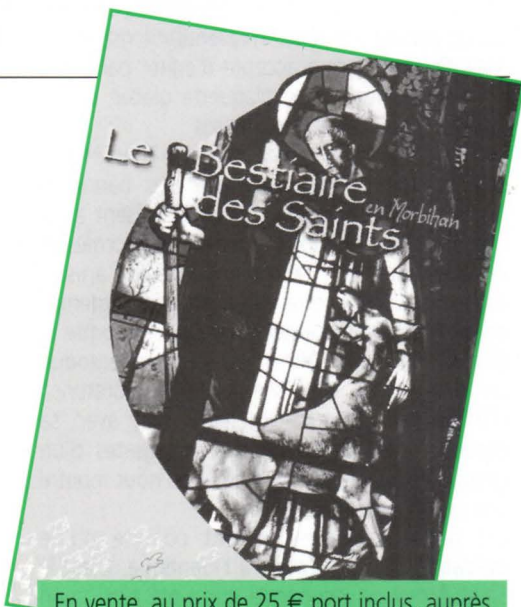
Le Bestiaire des saints en Morbihan

Edité par l'UMIVEM-Patrimoine & Paysage, association amie que beaucoup d'entre-nous connaissent, cet ouvrage de 85 pages, dû aux talents conjugués de l'Abbé Jean Le Corguillé pour les photos et Marie-France Bonniec pour les textes, invite à découvrir l'alliance entre l'homme et les animaux, et plus précisément, comment ces derniers apparaissent dans l'iconographie des Saints bretons.

A travers le décryptage des vitraux, des retables et des calvaires présents dans les chapelles et églises du département, c'est toute la subtilité et la profondeur de cette alliance qui nous sont révélées.

Cet ouvrage passionnant apporte un éclairage sur les origines de l'urgence écologique actuelle, et amène le lecteur à porter un regard différent sur le monde du vivant...

F.E.



En vente, au prix de 25 € port inclus, auprès
de l'UMIVEM-Patrimoine & Paysage - 1 place
Jules Ferry, 56100 Lorient - Tél. 02 97 76 16 22
courriel : umivem@wanadoo.fr

**Vous êtes sensible au patrimoine religieux breton ?
Vous y êtes attaché ,
Alors...**

coupon en
page centrale

Adhérez à Breiz Santel...

Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique.

Breiz Santel œuvre pour la sauvegarde et la protection du patrimoine religieux en péril sur les cinq départements de la Bretagne historique. Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre mouvement auprès de vos amis et connaissances pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents. Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance d'édifices oubliés ou dont l'avenir est menacé.

**Les nouvelles adhésions sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
avec votre bulletin d'adhésion (page centrale) rempli.**

NB : Il serait souhaitable que ceux de nos adhérents qui reçoivent le bulletin sans avoir renouvelé leur cotisation s'en acquittent.

D'avance, merci.

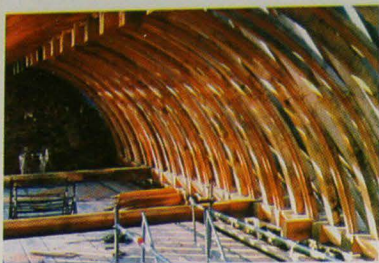
Breiz Santel est habilitée à recevoir des dons, fiscalement déductibles à hauteur de 20 % de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de faire valoir la réduction d'impôt correspondante.

Vous pouvez aussi, par testament, faire un leg à Breiz Santel (exonéré de droit de succession), avec possibilité de préciser la destination souhaitée (par exemple : "contribution à la restauration de telle chapelle" ou "pour la restauration du retable" ou "de la statuaire"... de telle ou telle chapelle).

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin,
nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !
Racontez-nous comment on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela...
Ne dites pas "c'est trop mince" : tout est intéressant.

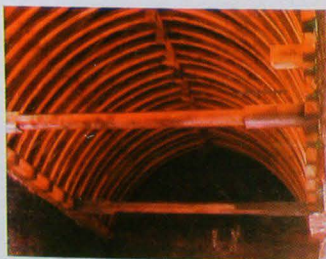
CHAPELLE SAINTE BRIGITTE
A MOTREFF 29



PENDANT LA POSE DE LA CHARPENTE



BEAUCOUP RESTE ENCORE A FAIRE...



LA CHARPENTE, IDENTIQUE A L'ANCIENNE CHARPENTE
DISPARUE



LES ASSISES AVEC SCULPTERES EN ATTENTE

CONSTRUCTION DU
FAITAGE



PENDANT LA POSE DE LA COUVERTURE



DETAIL DE LA COUVERTURE. EN ARDOISES EPAISSES

Panneau d'exposition de Breiz Santel n° 16
(le chantier de la chapelle Sainte-Brigitte à Motreff - architecte : Léo Goas)